

Besoins
pédagogiques

Des projets pertinents

- Inscrits dans les objectifs du projet d'établissement
- Inscrits dans une logique de parcours pour les élèves
- Nécessairement en lien avec les pratiques pédagogiques
- En sollicitant tant que faire se peut les dispositifs institutionnels (commune, département, région)
- En privilégiant les destinations locales (+/- 200 km)

Des projets rationalisés

- Ciblant un groupe classe homogène sans exclusion d'élèves sur critères sociaux
- Des projets mutualisés et coordonnés
- Des sorties limitées :
 - 2 voyages non régionaux sur le cursus
 - 2 sorties non régionales par année scolaire

Charte des projets éducatifs

L'implication des équipes

- Des délais et des procédures à respecter
- Des projets d'équipe à privilégier
- Des fiches actions standardisées à fournir
- Des interlocuteurs définis par type de projet :

Référent(e) culture	↔	Projets culturels
Reponsable CESC	↔	Projets éducatifs
DDFPT	↔	Projets Professionalisants

Un impact financier tendant vers la gratuité

- Gratuité des sorties sur temps scolaire et sur le territoire ligérien
- Objectif de coût limité pour les familles
- Information aux familles sur les possibilité d'aide du fonds social et de mise en place d'échéanciers

Enseignants

Commission
permanente

Charte votée en Commission Permanente le 06/10/2022